

# **Réussir ensemble une rentrée sécuritaire et bienveillante dans notre école**

Chers parents,

Toute l'équipe-école est à l'œuvre pour finaliser les préparatifs du retour en classe et accueillir en toute bienveillance et sécurité les élèves, qui nous ont tant manqués. Nous sommes conscients que la rentrée scolaire 2020-2021 soulève un grand nombre de questions, tant par le contexte dans lequel elle s'exerce que par les défis d'organisation qu'elle entraîne. En prenant en compte les dernières directives du ministère de l'Éducation et de la Direction de santé publique, nous vous présentons les mesures prises pour la réouverture de notre école et adaptées à notre milieu. Nous espérons que cette lettre apportera les réponses que vous attendiez.

Aussi, nous avons préparé un film que nous vous invitons à visionner. Il vous présente en images les mesures mises en place afin de se conformer aux mesures de la santé publique.

## **Notre journée de rentrée du 27 août, primaire régulier**

Nous vous rappelons que notre journée de rentrée du 27 août aura un horaire exceptionnel en décalé (voir dernière communication) et qu'un seul adulte pourra accompagner son enfant afin de minimiser le nombre de personnes présentes.

**8h à 14h55- 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> années (port du masque obligatoire)**

**8h30 à 15h – 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> années**

**9h à 15h05 – 1<sup>e</sup> et 2<sup>e</sup> années**

Si votre enfant mange à la maison, il devra respecter cet horaire de diner ci-dessous.

**Soyez- à l'heure !**

**11h à 12h 52 – 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> années (port du masque obligatoire)**

**11h10 à 13h – 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> années**

**11h26 à 13h10 – 1<sup>e</sup> et 2 années**

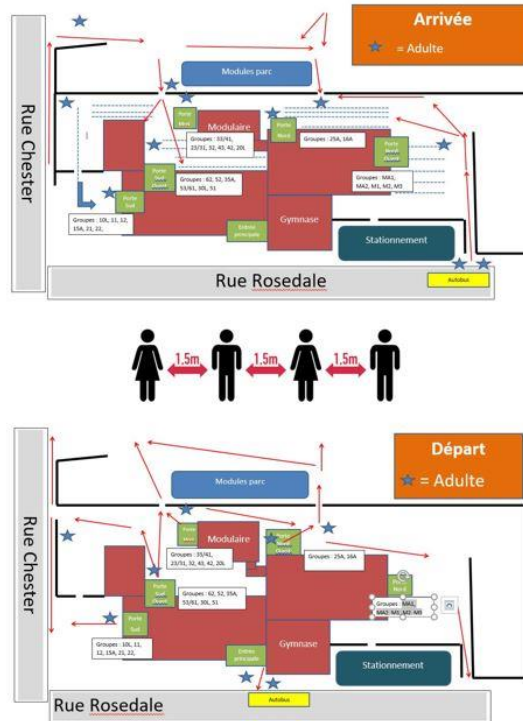
## **L'école à temps plein dès le 28 août, primaire régulier et accueil**

Pour ce faire, votre enfant vous donnera en fin de journée un plan exposant les modalités d'arrivée et de départ afin que vous puissiez en prendre connaissance et vous préparer.

## PLANS D'ARRIVÉE ET DE DÉPART

Ces deux plans te permettent de te repérer pour rentrer et sortir de l'école.  
Trouve ton groupe et repère où tu dois attendre pour rentrer et les chemins que tu dois suivre!

Rappelle-toi de garder 1,5 mètre de distance avec tes amis!



Nos élèves fréquentent l'école à temps plein du lundi au vendredi : compter du 28 août de 7h54 à 15h05 pour le primaire régulier et l'accueil

### Les maternelles régulières et d'accueil

Les groupes auront une entrée progressive selon l'organisation annoncée dans la précédente communication (voir onglet parents).

### Mesures sanitaires prises pour assurer la santé et la sécurité des enfants

Des mesures strictes d'hygiène et de salubrité sont mises en place dans notre établissement scolaire :

- Le lavage des mains est obligatoire à l'entrée de l'école que ce soit à l'eau et savon ou au gel hydroalcoolique, avant et après chaque récréation, avant et après la consommation de nourriture, après s'être mouché et à la sortie de l'école.
- Tous les locaux sont équipés du nécessaire de désinfection des mains et des objets.
- Les locaux sont nettoyés régulièrement.
- Les salles de bain et les surfaces qui sont touchées fréquemment (poignées de porte, interrupteurs, bureaux de travail, équipements d'ordinateur, fontaines d'eau, robinets, etc.) sont nettoyés régulièrement.

- Les élèves doivent limiter le transport d'objets entre l'école et la maison.
- Les objets qui sont partagés par plusieurs élèves seront nettoyés le plus régulièrement possible.
- Le couvre-visage est obligatoire en tout temps pour le personnel lors des déplacements hors des salles de classe.
- Au préscolaire (maternelle 4 et 5 ans), le port d'un équipement de protection individuel par l'enseignant est obligatoire en classe, où la distanciation physique n'est pas requise avec les élèves.
- Pour tous les autres niveaux scolaires du primaire, le port du couvre-visage par le personnel n'est pas obligatoire si la distance de 2 mètres est respectée entre l'enseignant et le groupe d'élèves.
- De l'équipement de protection individuelle supplémentaire est fourni aux membres du personnel pour tenir compte de l'impossibilité de maintenir la distanciation physique de deux mètres entre eux et les élèves.
- Déplacements adaptés dans les corridors et les aires communes pour éviter les contacts.
- Les salutations impliquant des contacts physiques entre les personnes, comme les poignées de mains et autres sont proscrits.

### **Port du couvre-visage pour les élèves**

Le port du couvre-visage est obligatoire pour les **élèves à partir de la 5<sup>e</sup> année du primaire** hors des salles de classe et dans les aires communes de l'école en présence d'autres groupes-classes ainsi que dans le transport scolaire. Il peut être retiré en classe. Le couvre-visage n'est pas obligatoire pour les élèves de la 1<sup>re</sup> jusqu'à la 4<sup>e</sup> année inclusivement, incluant dans le transport scolaire. Les parents ont la responsabilité de fournir un couvre-visage à leur enfant.

Consultez [le feuillet explicatif](#) concernant le port du couvre-visage dans divers contextes.

### **Manipulation des objets**

Les mesures sanitaires prises par le gouvernement impliquent de prendre des précautions particulières quant à la transmission de germes par contact avec les surfaces. Les poignées de portes, rampes d'escalier et toute autre surface fréquemment touchée par les élèves et le personnel seront régulièrement désinfectées, mais la manipulation des objets dans les classes devra être limitée et une procédure de nettoyage ou de quarantaine est mise en place afin de permettre une manipulation sécuritaire.

### **Transport scolaire**

Dans le contexte d'une rentrée scolaire en temps de COVID-19, la Direction générale de santé publique (DGSP) a émis de [nouvelles orientations concernant le transport scolaire](#). Compte tenu de la réduction de la capacité par autobus, l'offre de transport sera réduite, principalement pour les élèves qui fréquentent leur école de quartier. Ainsi, il est demandé aux parents qui le peuvent d'assurer le transport de leur enfant afin de réduire le nombre d'élèves devant être transportés. **Aussi, il est important que les parents qui n'utiliseront plus le transport scolaire nous en fassent part sans tarder.**

### **Dîner à l'école**

L'heure du dîner respectera les directives des autorités de santé publique. La bulle classe sera respectée pendant l'heure du dîner. Les groupes mangeront majoritairement dans leur classe avec un horaire de deux diners afin de permettre des sorties à l'extérieur (voir plan des zones de sorties).

### **Arrivée et Départ**

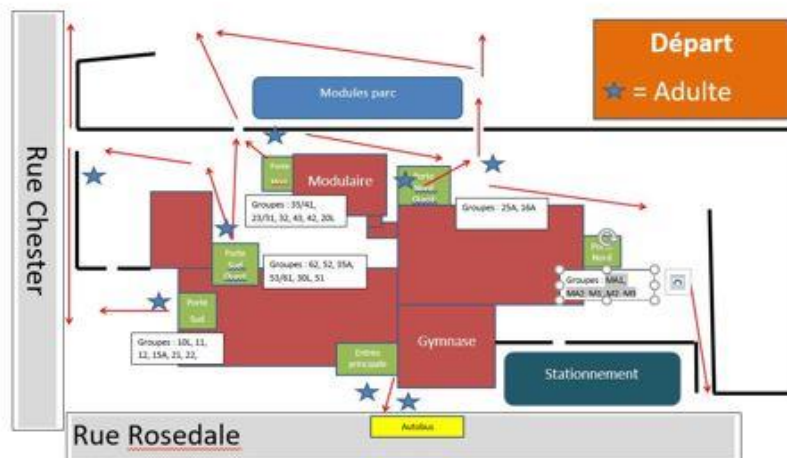
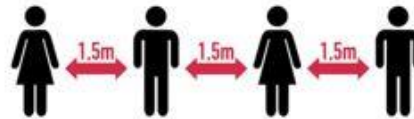
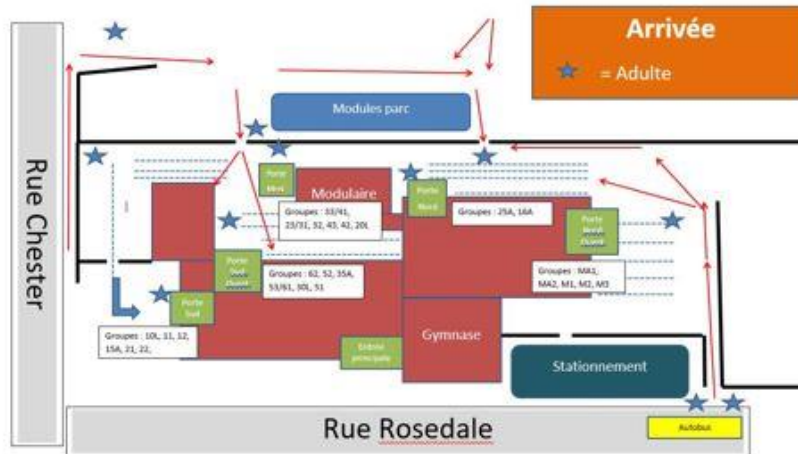
Afin de minimiser les regroupements, nous avons réparti les groupes selon les différentes entrées de l'école. Des flèches permettent de voir les déplacements à suivre pour entrer et sortir de l'établissement.

Les portes seront ouvertes 5 minutes avant la cloche afin de laisser les enfants rentrer avec plus de distance. Ils rejoindront leur local afin de se laver les mains et préparer leur journée. Il y aura des surveillants à chaque étage.

# PLANS D'ARRIVÉE ET DE DÉPART

Ces deux plans te permettent de te repérer pour rentrer et sortir de l'école.  
Trouve ton groupe et repère où tu dois attendre pour rentrer et les chemins que tu dois suivre!

Rappelle-toi de garder 1,5 mètre de distance avec tes amis!



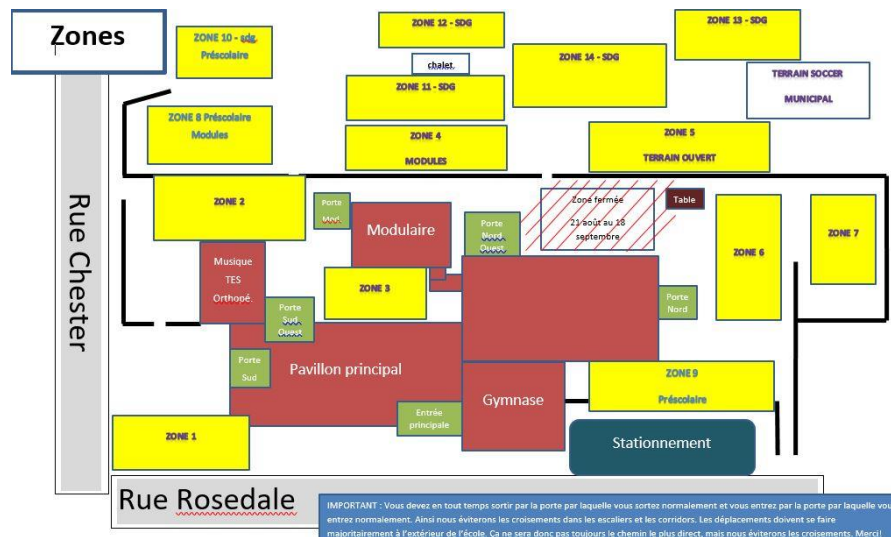
## Déplacements dans l'école

Les mesures de distanciation physique d'un mètre entre les groupes-classes d'élèves et de deux mètres avec les adultes devront être respectées, que les activités se déroulent à l'extérieur ou à l'intérieur. L'accès aux modules de jeux sera permis.

## Fonctionnement du service de garde et des récréations

Le service de garde scolaire reprend ses activités habituelles (tarification en vigueur, ratio habituel d'un adulte pour 25 enfants) en respectant les directives des autorités de santé publique. Toutes les mesures sanitaires prévues en milieu scolaire s'appliqueront en service de garde. Dans la mesure du possible, les élèves provenant de groupes-classes stables seront maintenus au sein des mêmes groupes dans le service de garde.

Afin d'éviter la mixité des groupes-classes, nous avons conçu un horaire de sortie en décalé par zone (14). Voir le plan ci-dessous et le film pour plus d'explication.



### Cours à distance pour les élèves ayant une situation de vulnérabilité à la COVID-19

Le ministère de l'Éducation a demandé aux centres de services scolaires du Québec de mettre sur pied un service d'enseignement à distance pour les élèves qui ne seraient pas de retour en classe physiquement à la rentrée pour des raisons de vulnérabilité à la COVID-19 associées à une condition médicale particulière pour eux ou pour leur famille immédiate. **Si vous souhaitez que votre enfant soit exempté du retour présentiel obligatoire à l'école, veuillez nous aviser le plus rapidement possible. Un billet médical justifiant l'exemption de votre enfant pour une condition de vulnérabilité particulière associée à la COVID-19 pour la santé est requis.**

### Une marche à suivre claire en cas d'éclosion

Les autorités de santé publique ont produit une [marche à suivre claire](#) visant à informer les parents sur les principales actions qui seront mises en œuvre si un élève présente des symptômes de COVID-19, si un élève obtient un test positif, ou si plusieurs cas sont détectés au sein d'une même classe ou de plusieurs classes.

**Dans tous les cas, les parents seront avisés de la situation en cas d'éclosion et des mesures déployées dans les meilleurs délais par le CSSDM.** Sachez que votre équipe-école est votre premier point de contact pour toute question relative à la COVID-19.

Une version adaptée du [Guide auto-soins pour la maladie à coronavirus](#) pour permettre aux parents de prendre les meilleures décisions possibles durant la pandémie sera prochainement rendue disponible sur la page Web [Quebec.ca/coronavirus](http://Quebec.ca/coronavirus). Ce guide permet notamment de connaître les symptômes de la COVID-19 et les soins de base à donner à son enfant, et de savoir quand **contacter la ligne info coronavirus (1 877 644-4545)**.

### **Un nouveau service pour les paiements**

Nous vous annonçons également le déploiement du paiement par Internet à l'ensemble des établissements du CSSDM.

Les nouveaux états de compte vous seront acheminés à compter du 24 août. Ces derniers permettront l'affichage d'un numéro de référence qui permettra le paiement en ligne via le site transactionnel des institutions financières participantes. Les instructions détaillées ainsi que la liste des institutions participantes seront indiquées sur les nouveaux états de compte.

### **Chantiers**

Tous les plastiques sur les fenêtres, évitant l'entrée de la poussière nocive à l'intérieur de l'établissement pendant la démolition seront retirés pour le 27 août. La démolition étant terminée, nous pourrions avoir une aération optimale.

La fin des travaux est prévue pour le mois de décembre et les équipes de travail se déplaceront du nord au sud par zone. Ils s'adapteront à l'horaire scolaire afin de favoriser le calme et la sécurité des élèves. Tous les accès seront maintenus durant l'ensemble des travaux.

Nous avons des rencontres quotidiennes et les ouvriers d'adaptent à notre organisation scolaire afin de favoriser aussi les sorties extérieures.

**D'autre part, des mesures ont été prises par le CSSDM afin d'assurer la sécurité lors des travaux de chantier en cohabitation ou lors de visite de firmes externes.** Le Service des ressources matérielles (SRM) du CSSDM a créé un comité COVID-19 en lien avec les travaux dans nos établissements. Ce dernier informe les chargés de projet, les entrepreneurs et les firmes externes sur les mesures de prévention que doivent respecter les travailleurs œuvrant dans leurs équipes respectives.

Ces mesures sont mises à jour régulièrement et suivent les lignes directrices de la Santé publique et de la Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail (CNESST). Elles incluent notamment les mesures de distanciation sociale de deux mètres et les mesures permettant de réduire le risque de contamination de la COVID-19, telles que le nettoyage des mains, le respect de l'étiquette respiratoire et la désinfection à la fin du chantier. D'ailleurs, afin de faire respecter ces mesures, une surveillance rigoureuse des chantiers sera maintenue par les professionnels mandatés sur le projet. Notez que les mesures récemment prises par le ministère

de l'Éducation ont été aussi prise en compte dans l'émission de ces directives, notamment en ce qui a trait au port du couvre-visage dans les zones occupées par les usagers.

### **Plus de renseignements**

L'école est importante pour nos jeunes et les bénéfices d'un retour en classe sont réels pour leur permettre de se développer et de s'épanouir. J'en profite pour vous remercier de votre compréhension et vous rappeler que notre équipe sera mobilisée, comme toujours, à veiller aux apprentissages et au bien-être de votre enfant.

Pour toute question, n'hésitez pas à nous contacter.

En toute coopération,

Isabelle Gageard et Emmanuelle Gély

[ledmonde@csgm.qc.ca](mailto:ledmonde@csgm.qc.ca)